

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Grande Section

Langage

"J'ai le droit !", Alain Chiche

Résumé :

La séquence permettra à l'enfant de reconnaître ce qui le distingue des autres et à se faire reconnaître comme personne, à vivre avec les autres dans une collectivité organisée par des règles, à comprendre ce qu'est l'école et quelle est sa place dans l'école.

J'ai le droit de... (Grande Section)

DOMAINES :

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

OBJECTIFS DE LA SEQUENCE

Apprendre à l'enfant :

- à reconnaître ce qui le distingue des autres et à se faire reconnaître comme personne,
- à vivre avec les autres dans une collectivité organisée par des règles,
- à comprendre ce qu'est l'école et quelle est sa place dans l'école.

Réaliser un album collectif

LES PROGRAMMES 2015 : Se construire comme personne singulière au sein d'un groupe

« Se construire comme personne singulière, c'est découvrir le rôle du groupe dans ses propres cheminements, participer à la réalisation de projets communs, apprendre à coopérer. C'est progressivement partager des tâches et prendre des initiatives et des responsabilités au sein du groupe. Par sa participation, l'enfant acquiert le goût des activités collectives, prend du plaisir à échanger et à confronter son point de vue à celui des autres. Il apprend les règles de la communication et de l'échange. L'enseignant a le souci de guider la réflexion collective pour que chacun puisse élargir sa propre manière de voir ou de penser. Ainsi, l'enfant trouve sa place dans le groupe, se fait reconnaître comme une personne à part entière et éprouve le rôle des autres dans la construction des apprentissages.

Dans un premier temps, les règles collectives sont données et justifiées par l'enseignant qui signifie à l'enfant les droits (s'exprimer, jouer, apprendre, faire des erreurs, être aidé et protégé...) et les obligations dans la collectivité scolaire (attendre son tour, partager les objets, ranger, respecter le matériel...). Leur appropriation passe par la répétition d'activités rituelles et une première réflexion sur leur application. Progressivement, les enfants sont conduits à participer à une élaboration collective de règles de vie adaptées à l'environnement local. »

Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015.